

### B.I.I., *Les entreprises multinationales et la politique sociale*, Genève, 1973, 192 p.

Daniel Gay

Volume 6, numéro 1, 1975

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/700538ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/700538ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

#### Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

#### ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

#### Citer ce compte rendu

Gay, D. (1975). Compte rendu de [B.I.I., *Les entreprises multinationales et la politique sociale*, Genève, 1973, 192 p.] *Études internationales*, 6(1), 138–139.  
<https://doi.org/10.7202/700538ar>

droit et sciences économiques. Pourtant, la nature du sujet étudié déborde l'habituel domaine académique.

Les auteurs examinent un à un tous les secteurs où s'exerce l'action gouvernementale quand celle-ci veut intervenir dans l'économie. Mais, dans le cadre de leur inventaire, ils ne se limitent pas à un exposé de données statiques et figées. Ils envisagent la situation existant depuis 1945 comme le résultat d'une évolution. Attentifs aux expériences et à toutes les tentatives les plus diverses, ils ne prétendent pas enfermer leur sujet dans les cadres d'une analyse définitive. Ils proposent au contraire un bilan des nombreuses politiques entreprises dans les pays d'Occident pour régler la vie économique.

Ils insistent en particulier sur les tâches nouvelles qui incombent aux politiciens. Les deux guerres mondiales et la récession des années trente ont perturbé l'organisation du capitalisme libéral. L'État avait pu intervenir peu dans le domaine économique quand celui-ci était régi par son propre dynamisme. Depuis la Seconde Guerre, il est devenu un des principaux agents de ce secteur. Peu à peu, avec des appellations diverses, les gouvernements occidentaux ont introduit des formes de planification impensables au beau temps du capitalisme libéral. Mais l'action des États ne se limite pas à définir, voire à suggérer ou imposer des orientations. Chacun d'entre eux dispose par le biais du fisc ou des emprunts de sommes considérables. Il peut intervenir directement, encourager les investissements en un domaine précis, dresser le schéma de développement pour une région entière, modifier même la géographie des implantations industrielles.

L'ouvrage contient de très intéressantes remarques sur les groupes susceptibles d'infléchir les décisions politiques. Les traditionnels groupes de pression subsistent et les milieux d'affaires disposent certes des leviers les plus puissants. Mais, depuis 1945, les syndicats et, dans quelques pays, les partis de gauche, exercent une action dé-

terminante. C'est pour tenter avec eux des compromis que certains gouvernements ont établi de véritables politiques de revenus. J. Saint Geours examine attentivement cette notion et formule des critiques très pertinentes. Il montre en particulier comment certains problèmes économiques de l'Angleterre et de l'Italie résultent d'une agressivité syndicale sans précédent. De larges couches de travailleurs arrivent consciemment ou non, à demander une redistribution des richesses nationales qui, jusqu'à présent, profitaient surtout à quelques minorités privilégiées.

L'analyse de ce phénomène montre le caractère particulièrement actuel du présent ouvrage. Il montre en effet les différents déséquilibres qui nuisent aux politiques économiques que définissent les États. Il précise comment interviennent les perturbations qui remettent en cause le savant échafaudage des plans. Le phénomène nouveau de la *stagflation* (stagnation, inflation, chômage) fait l'objet d'une présentation intéressante, même si son apparition tardive dans l'histoire des phénomènes économiques a laissé peu de temps aux auteurs pour l'étudier.

Exposé des pratiques gouvernementales dans les domaines de l'économie, l'ouvrage de J. Saint Geours et de ses collaborateurs fait aussi figure de livre très actuel.

Jean-René CHOTARD

*Département d'histoire,  
Université de Sherbrooke*

*B. I. I., Les entreprises multinationales  
et la politique sociale, Genève, 1973,  
192p.*

« Le présent volume est le premier fruit d'un effort accompli par le B.I.I. pour donner, aux divers milieux où les rapports existant entre les entreprises multinationales et la politique sociale font sentir leurs effets, la possibilité de prendre des contacts, de mener des investigations rationnelles, de discuter sans passion et de négocier en faisant preuve de sens des responsabilités ».

Tel est l'objectif principal que s'était assigné la Conférence internationale du Travail lors de la session de 1972 consacrée aux problèmes des entreprises multinationales, laquelle rassemblait des experts gouvernementaux et des spécialistes appartenant à des milieux d'employeurs et de travailleurs.

Ce document de travail comporte deux sections : la première, qui porte sur « Les relations entre les entreprises nationales et la politique sociale », est subdivisée en cinq chapitres : 1) « Nature et importance des entreprises multinationales » ; 2) « Les entreprises multinationales et la main-d'œuvre » ; 3) « Conditions de travail et vie dans les entreprises multinationales » ; 4) « Les relations professionnelles dans le contexte des entreprises multinationales » ; et 5) « Les normes internationales du travail et les principes sociaux élaborés par l'O.I.I. ».

Si la première section comporte une analyse relativement intégrée des effets directs des entreprises multinationales sur les traditions, la vie économique, sociale et politique des « pays d'accueil », la seconde, qui s'intitule : « Rapport de la réunion de l'O.I.I. sur les sociétés multinationales et la politique sociale », constitue surtout un inventaire relativement détaillé de prises de position individuelles par rapport à la « question des multinationales ».

Le lecteur peu informé autant que le spécialiste des affaires internationales tireront sans doute profit de la discussion pertinente aux définitions du concept d'entreprise multinationale, à la mesure de la taille et de la croissance de ces organisations, à leurs caractéristiques structurelles différenciées, ainsi qu'à la nature de rapports spécifiques entre firmes multinationales, économies nationales et commerce international : les mouvements de capitaux, les transferts de technologie, l'évolution des marchés et les politiques économiques nationales permettent de se rendre compte de certains aspects de ces relations.

Par ailleurs, ce document abonde en prises de position contradictoires sur les incidences des activités des sociétés multinationales sur la structure de l'emploi, l'adaptation de la main-d'œuvre « locale », la création d'emplois, la formation professionnelle, les salaires... dans les sociétés industrialisées et les pays insuffisamment développés.

On peut alors regretter l'excès de prudence et de neutralité dont fait preuve le B.I.I, qui admet, d'ailleurs, que son rôle en la matière « n'est pas d'épouser l'une ou l'autre de ces opinions contradictoires, ni l'une de leurs variantes, mais de fournir un lieu de rencontre impartial, où la confrontation puisse, de façon pragmatique, susciter des solutions empreintes de bon sens (...) (*Avant-propos*, IX).

En résumé, *Les entreprises multinationales et la politique sociale* aborde un sujet d'actualité et présente, dans un style dépouillé de tout jargon professionnel, les éléments d'une certaine problématique des multinationales, axée sur une conception des employeurs privés et des salariés comme les éléments permanents de la scène sociale, et du rôle de l'entreprise privée dans le développement industriel.

Daniel GAY

*Sociologie,*  
*Université Laval*

KIS, Théofil I., *Le fédéralisme soviétique. Ses particularités typologiques*, Éditions de l'Université d'Ottawa, Ottawa, 1973, 191p.

Cet excellent ouvrage arrive à point. Depuis plusieurs années la théorie du *nation-building* domine en science politique, théorie qui préconise que chaque État tend inévitablement vers la consolidation politique interne. Ainsi ont été ignorées des questions comme le rôle des nations minoritaires, leur influence sur les leviers du pouvoir, leurs relations avec le pouvoir central et les solutions politiques du nationalisme qu'elles revendiquent de plus en plus.